Permanence le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14 h 00 à 17 h 00

ASSOCIATION "LES AMIS de LA MARTINERIE"

ASSOCIATION LOI 1901 - CRÉÉE LE 20 JANVIER 2011
Reconnue d'intérêt général le 18 juin 2013

Châteauroux, le 20 juillet 2023

Bonjour aux adhérents des Amis de La Martinerie,

Les membres du C.A de l'association vous proposent une nouvelle journée champêtre

le samedi 2 septembre 2023.

Cette manifestation se déroulera **à l'étang de CORLAY**, sur le site de l'UNC de Châteauroux-Déols mis gracieusement à notre disposition par le président de la section de l'UNC de Châteauroux-Déols (plan ci-joint).

Comme à l'habitude, Martial CHAMBLANC, Roland de VASSOIGNE, des membres du C.A. et des volontaires, ont accepté d'en assurer l'organisation autour d'un repas champêtre.
Le rendez-vous est fixé à partir de 11 h 00 pour le repas.

Tables et chaises sont sur place, **vous devez apporter vos couverts, assiettes et verres** (éventuellement vos boules de pétanque et autres jeux) et vos amis sont cordialement invités. Une sortie pédestre autour de l'étang sera organisée au cours de l'après-midi.

Dans le cadre des relations avec les associations amies, les adhérents de l'UNC Châteauroux-Déols seront prochainement invités à se joindre aux Amis de La Martinerie pour cette journée conviviale.

En espérant vous retrouver très nombreux à l'occasion de cette nouvelle rencontre champêtre.

Bien Cordialement

Jean Jacques BERENGUIER
Président des Amis de La Martinerie

COUPON REPONSE

Mme, Mr _____participera (ont) au repas OUI NON

Envisagez-vous de diner sur place en fin de journée OUI NON

Une participation complémentaire de 5 € par personne est demandée pour le diner
Les boissons sont comprises dans le prix

Règlement du repas :	adhérent	20 € x ……= ……€
	Non adhérent	25 € x ……= ……€
Règlement du diner :	adhérent	5 € x ……= ……€
	Non adhérent	5 € x ……= ……€
Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans		0 € x ……

TOTAL …… ……€

Chèque à établir au nom de "l'Association des Amis de La Martinerie" et à adresser à notre trésorier, Roland de VASSOIGNE (8 route d'Issoudun - 36120 St AOUT), ou par virement sur le compte de l'association, en précisant : journée champêtre 2023.

Date limite d'inscription : lundi 21 août 2023 (les chèques ne seront mis en paiement qu'après le repas).

Si vous avez un problème de transport ou si vous pouvez assurer du covoiturage, faite-le savoir au président.

www.les-amis-de-la-martinerie.org 161, rue Combanaire 36000 CHÂTEAUROUX 06.72.69.30.40